



**Finances - Economie – Emploi
Formation et Chambres consulaires**

OBJET : Acquisitions foncières sur la zone d'activités Horizon à Châteaubriant

EXPOSE

Par délibération du 9 décembre dernier, les élus communautaires ont voté à l'unanimité l'acquisition de parcelles au nord de la zone d'activités HORIZON pour permettre à la société KUHN de réaliser une phase essentielle de son développement.

Une emprise partielle de la parcelle CC-02 d'environ 5 350 m² était en effet nécessaire à la réalisation du projet. Les propriétaires de cette parcelle, d'une superficie globale de 34 511 m², avaient alors proposé à la Collectivité d'en faire l'acquisition dans son ensemble, intégrant de fait 29 161 m² de surface agricole.

Or, depuis cette décision, les propriétaires ont souhaité revenir sur leur position et souhaitent dorénavant céder à la Collectivité la seule partie détachée de leur emprise dont le zonage est compatible avec le projet de la société KUHN.

Le service des Domaines ayant estimé la valeur vénale en date du 13 novembre 2020 à 4,30 € HT/m², le coût global de cette acquisition serait égal à environ 23 005 € HT.

Dans ces conditions, il vous est aujourd'hui proposé de revenir sur la décision d'acquisition du 9 décembre 2021 et de procéder à l'acquisition des seules surfaces nécessaires à la réalisation du projet.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » du 1^{er} mars dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver l'acquisition, au tarif fixé par les Domaines, de l'emprise partielle CC-2 d'une superficie d'environ 5 350 m², frais et taxes en supplément à la charge de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à engager les suites de la procédure et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 10 mars 2022

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20220311-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-03-2022

Publication le : 11-03-2022

Conseil Communautaire du



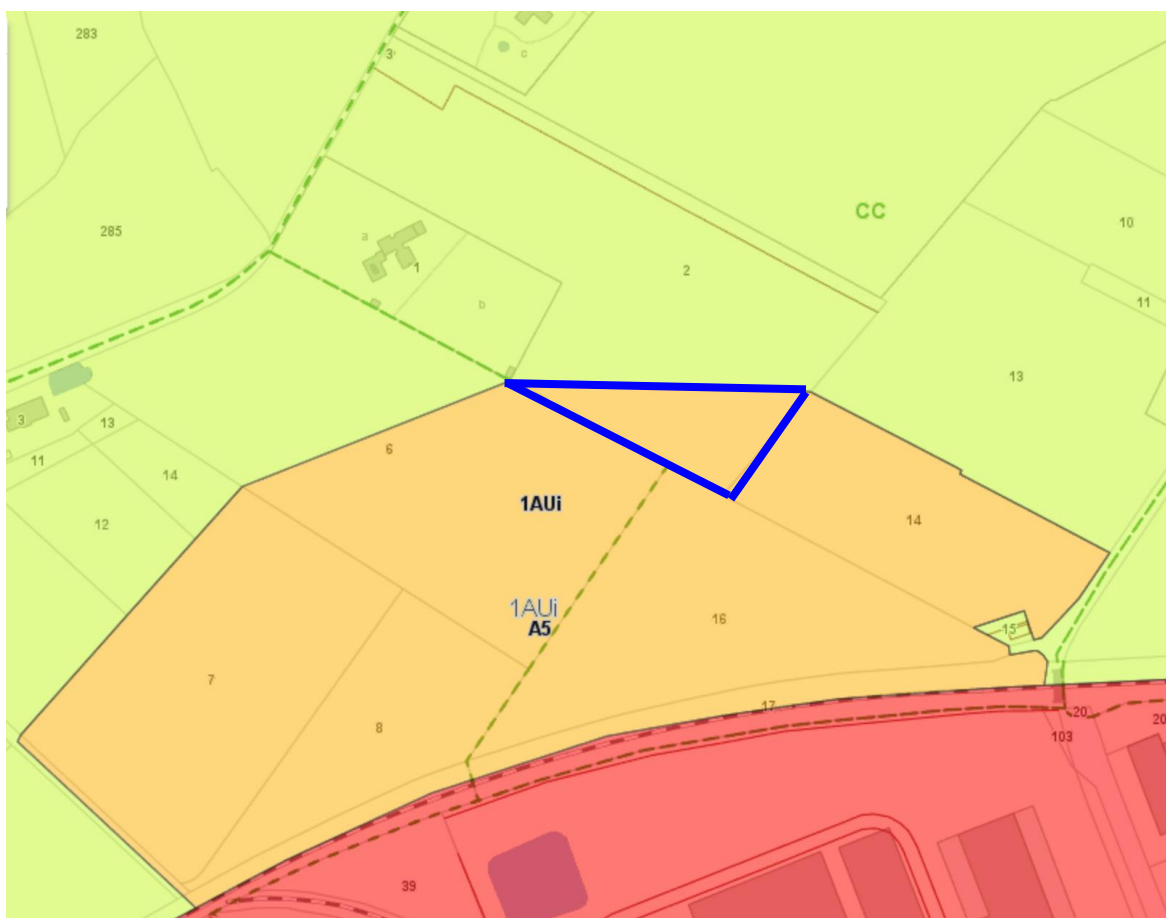
Le Président,

Alain HUNAUT



Finances - Economie - Emploi
Formation et Chambres consulaires

OBJET : Annexe - acquisitions foncières sur la zone d'activités Horizon à Châteaubriant



AR-Préfecture

044-200072726-20220311-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-03-2022

Publication le : 11-03-2022

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-deux, le dix mars, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD	
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X					
	Mme Catherine CIRON	X					
	M. Georges-Henri NOMARI	X					
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X					
	M. Rudy BOISSEAU	X					
	Mme Claudie SONNET	X					
	M. Elias AMIOUNI	X					
	Mme Christine BOURDEL	X					
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X					
	Mme Simone GITEAU				X	P	Mme Catherine CIRON
	M. Bernard GAUDIN	X					
M. François-Xavier LE HECHO	X						
DERVAL	M. Dominique DAVID	X					
	Mme Jacqueline LEBLAY	X					
	M. Michel HORHANT	X					
	Mme Laurence LE BIHAN	X					
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X					
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X					
	Mme Lucie PAUL				X	P	Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X					
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X					
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X					
	M. Sylvain HAMON	X					
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X					
	M. Sylvain DESCARPENTRIES				X	P	Mme Marie-Irène BOUIN
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X					

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	M. Alain HUNAUT
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Jean-Luc MARSOLLIER
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL			X		
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO			X	P	M. François-Xavier LE HECHO
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	M. Louis SIMONEAU
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

AR-Préfecture

044-200072726-20220311-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-03-2022

Publication le : 11-03-2022



Le Président,

Alain HUNAUT